

Bonjour Bobigny

GRAND PARIS

n° 886 du 13 au 25 novembre 2020



Deuxième vague

Bobigny
GRAND PARIS

RÉSULTATS DE
T À VENIR CHERCHER
IEMENT L'APRÈS-MIDI

ONT PAS DONNÉS
TÉLÉPHONE

MERCI

La Direction du Centre Polyvalent de Santé Amélie Césaire

Que le square Jean-Ferrat est beau!

La réalisation du square Jean-Ferrat, dans le cadre de la rénovation du quartier Karl-Marx, est bientôt achevée. Sur cet espace central de 2600 m², se côtoient des aires de jeux pour enfants et un terrain de proximité multiballons.

Tests antigéniques

La pharmacie des familles, sise rue de la République, est une des premières officines à réaliser les tests antigéniques. Elle a installé, lundi 9 novembre, un barnum à l'extérieur pour assurer ces dépistages rapides de la Covid-19, dans le respect des gestes barrières.



© Sylla Grimberg



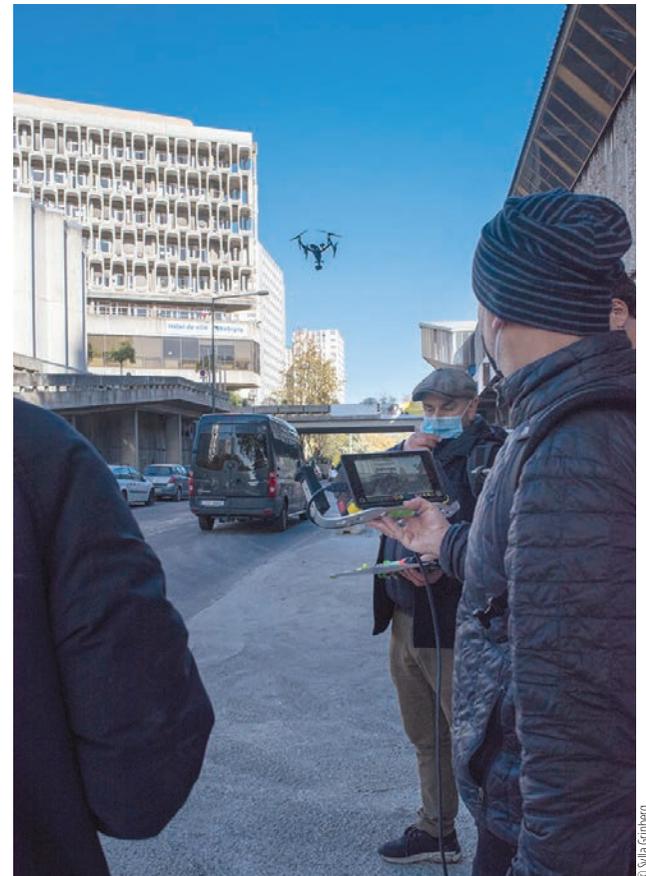
© Sylla Grimberg

Un dîner presque parfait

Parmi les dernières activités du service jeunesse avant l'entrée en vigueur du reconfinement, un atelier gastronomique inspiré de l'émission « Un dîner presque parfait » a réuni une dizaine de convives, jeudi 29 octobre à l'espace Che Guevara. Les jeunes ont particulièrement apprécié la convivialité du brunch proposé par le chef du jour.



© David Sarraïton



© Sylla Grimberg

Braquage de haut vol

Une bande de cambrioleurs tente le casse du siècle : dévaliser cinq coffres-forts à travers le monde, dont un à Paris. Le van des braqueurs passait par Bobigny, mercredi 4 novembre, plus précisément avenue Salvador-Allende. C'est là que le réalisateur Matthias Schweighöfer a posé sa caméra pour une scène où le véhicule des braqueurs est pris en chasse par un drone.



© David Sarauton

Dans ma cité

Pendant les vacances scolaires, six jeunes ont participé à un atelier de tournage dans le cadre d'un partenariat entre le bailleur Seine-Saint-Denis habitat, l'association Cap à cité, et le Bureau d'information jeunesse (BIJ) de Bobigny. Les participants ont réalisé un petit film sur le vivre-ensemble dans le patrimoine du bailleur (quartiers Chemin-Vert et Paul-Éluard). En contrepartie de leur investissement, les jeunes obtiennent des aides pour financer un projet individuel, comme le permis de conduire.

École provisoire

Soulevés par une grande grue, les panneaux sont fixés les uns après les autres à la charpente métallique. Une école provisoire de dix classes sort de terre petit à petit rue Gisèle-Halimi. Elle accueillera à terme les élèves d'Anne-Frank le temps de la démolition-reconstruction de cette maternelle du quartier Karl-Marx.



© David Sarauton



© David Sarauton

Solidarité alimentaire

Les bénévoles de l'association Bomoyi ont distribué une aide alimentaire à une cinquantaine de familles venues à leur rencontre, ce vendredi 6 novembre dans les locaux de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours, à l'Abreuvoir.



© Stéphanie de Boutray

Armistice

La commémoration du 102^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre s'est déroulée, mesures sanitaires oblige, en comité restreint. Mercredi 11 novembre, le maire, accompagné de trois adjoints, a déposé des gerbes de fleurs au cimetière musulman, au cimetière communal (photo) et place du 11-Novembre-1918.

Dans une courte intervention, il a relevé l'importance de développer la culture de paix dans le monde.



© Stéphanie de Boutray

À vos masques!

Depuis le 4 novembre, la Ville met à disposition des Balbyniens des masques adultes en tissu. Ils peuvent les récupérer à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Bonjour Bobigny

9, rue du Chemin-Vert, 93 000 Bobigny + Tél. : 0141607800 + Courriel : redaction@bonjour-bobigny.net + Contacter un journaliste : prenom.nom@ville-bobigny.fr + Rédacteur en chef adjoint Karim Nasri (7805) + Secrétaire de rédaction Nicolas Chalandon (7801) + Direction artistique Annie Arnal (7808) + Rédacteurs Sébastien Chamois (7807), Frédérique Pelletier (7803) + Photographes Stéphanie de Boutray, Sylla Grinberg, Henri Perrot, David Sarauton + Secrétariat Salette Antonio + A collaboré à ce numéro Daniel Georges + Directeur de la publication M. le maire de Bobigny + Diffusion (0141607800) + Impression YDprint + *Bonjour Bobigny* est tiré à 23000 exemplaires sur papier à la norme PEFC.

ÉDUCATION

Les enseignants en colère

Les profs des collèges de Bobigny ont multiplié les mouvements de grève depuis le 2 novembre pour réclamer des cours en demi-groupes.



© David Sarraillon

UNE MAJORITÉ D'ENSEIGNANTS des collèges et lycées de Bobigny étaient en grève « sanitaire », mardi 10 novembre. Nombre d'entre eux avait déjà commencé leur mouvement une semaine plus tôt. « Nous demandons le dédoublement des classes avec une partie des élèves en présentiel et l'autre partie à distance, un jour sur deux, revendique Virgile Farthouat, professeur d'histoire-géographie au collège République. Le protocole sanitaire renforcé n'est pas applicable en l'état. Les élèves sont déjà en sureffectif à République et dans tous les collèges de Bobigny. » Seul le collège Delaune fonctionne en demi-groupes depuis mercredi.

E3C ANNULÉES. Face à la grogne nationale des enseignants, des élèves (blocus au lycée Louise-Michel) et des parents (particulièrement actifs au collège Delaune), le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a assoupli sa position, jeudi 5 novembre au soir. Dans les lycées, les proviseurs peuvent désormais organiser des cours à distance « à condition de conserver au moins 50 % d'enseignement en présentiel pour chaque élève ». Les épreuves communes de premières et terminales - les fameuses E3C qui avaient mis le feu aux poudres dans les lycées l'hiver dernier - sont annulées. Place au contrôle continu.

DEMI-GROUPES. En revanche, la situation reste la même dans les collèges. « On sait que si rien n'est fait dans les prochains jours pour diviser par deux le nombre d'élèves par classe, on va finir par fermer les collèges car il y aura trop de cas de Covid », relève Cyrille Candelon, professeur d'EPS au collège République. En sport au moins, les collégiens sont en demi-groupes. Au lycée Louise-Michel, la grève du 10 novembre a également été suivie même si les élèves ont désormais cours en demi-groupes, alternativement le matin et l'après-midi. Un moindre mal selon Mathieu, délégué Snes du lycée, au vu de la situation sanitaire qui s'aggrave. « C'est scandaleux, éreintant pour les enseignants et injustes pour les élèves. Le ministère de l'Éducation nationale n'a rien anticipé, chaque établissement doit s'organiser alors qu'il devrait y avoir un cadrage national. C'est une rupture d'égalité entre les différents lycées. »

Frédéric Pelletier



© Sylla Grimborg

RENTRÉE SCOLAIRE

Les écoliers à l'heure des masques

DEVANT LE GROUPE SCOLAIRE GEORGES-VALBON, des affiches donnent le ton de cette rentrée scolaire : « La sortie du lundi 2 pour les petites et moyennes sections de maternelle est annulée », ou encore « De la petite section à la grande section, un seul parent et sans aucun sac peut accompagner son enfant rapidement jusqu'à la classe ». Et pour les élèves de l'élémentaire, le changement est notable : ils doivent désormais porter un masque toute la journée. « À la pharmacie, j'en ai acheté qui sont adaptés aux enfants, les deux miens n'ont pas rechigné, car ils sont habitués à ce que l'on parle de cette épidémie, mais je me demande comment ce protocole sanitaire renforcé va pouvoir s'appliquer avec des classes de 25 élèves », souligne Valérie, une maman de l'école Jean-Jacques-Rousseau. Son petit Enzo, en CP, et sa fille Maily, en CM2, font toutefois non de la tête quand on leur demande si porter ce masque est agréable. À côté d'elle, Béatrice,

qui accompagne ses deux filles, l'une en grande section et l'autre en CM2, évoque « une drôle de période, avec un virus qui va sûrement être là jusqu'à l'été » et a opté pour des masques jetables. Devant l'école Marie-Curie, Doukouré est en grande conversation avec une autre maman. Elle dit utiliser « des masques donnés par le Département » et ne se montre « pas spécialement inquiète ». Son amie regrette que les masques ne soient pas fournis par l'Éducation nationale. Cette rentrée était aussi placée sous le signe de l'hommage à Samuel Paty, l'enseignant lâchement assassiné le 16 octobre à Conflans-Saint-Honorine. Une minute de silence a ainsi été organisée dans chaque école. « La France des Lumières ne peut tolérer que l'obscurantisme vienne faire vaciller la flamme de la République laïque », proclamait ainsi une affiche sur le mur du groupe Georges-Valbon.

Daniel Georges

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La Ville offre deux masques à chaque élève

700 À MARCEL-CACHIN, 508 à Marie-Curie, 568 à Édouard-Vaillant, etc. Les 5 et 6 novembre derniers, l'équipe municipale a remis, dans chaque école élémentaire, deux masques lavables à chacun des 4 033 élèves scolarisés du CP au CM2. Ce sont 8 066 masques qui ont ainsi été distribués afin de venir en aide aux familles balbiniennes, qui doivent prendre à leur charge l'achat de cet équipement. Depuis le 2 novembre dernier, et c'est une nouveauté, le port du masque a en effet été étendu aux enfants du primaire dès l'âge de 6 ans. Le maire et plusieurs de ses adjoints se sont pour l'occasion rendus dans chacune des classes

de la ville, où des affiches rappellent systématiquement aux élèves les fameux gestes barrières. « Je suis venu vous donner des masques, vous saluer et vous féliciter, car je constate que l'ambiance est ici très studieuse, mais aussi remercier vos professeurs pour tout ce qu'ils font », a souligné Abdel Sadi. **D. G.**



© David Sarraillon

CRISE SANITAIRE

La municipalité adapte son organisation

Bobigny a adopté un plan de continuité d'activité afin de poursuivre ses missions vitales.



© Stéphanie de Bouitray

DEPUIS LE RECONFINEMENT, la Ville a adopté un plan de continuité d'activité pour assurer la continuité du service public et répondre aux urgences des habitants. Contrairement au premier confinement de mars, davantage de services sont ouverts. Au premier étage de l'hôtel de ville, le service relations aux usagers élargit son amplitude horaire. Il reçoit du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans discontinuité pour répondre, dans le respect des normes sanitaires, à toutes les démarches d'état civil ou d'inscriptions et de paiement des activités périscolaires.

Les assistantes sociales assurent un accueil physique sur rendez-vous à l'hôtel de ville Chemin-Vert. Deux numéros de téléphone (01 41 60 99 50 et 06 22 59 78 30) permettent de joindre le service social plus facilement de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h tous les jours sauf le jeudi après-midi. Attention, le répondeur ne prend pas de messages. Une boîte aux lettres, installée à l'extérieur du bâtiment Chemin-Vert, permet aux visiteurs de déposer divers documents, comme les demandes pour le service logement qui reçoit uniquement sur rendez-vous en appelant le 01 70 32 43 22, ou encore les réclamations destinées au service

salubrité publique (qui peuvent être aussi envoyées par mail à salubrite@ville-bobigny.fr). Le CCAS maintient son activité habituelle, comme le portage de repas à domicile et le service de soins infirmiers à domicile. À la demande des élus, il pilote la coordination solidaire à travers laquelle la Ville mobilise les moyens humains et financiers pour agir efficacement face à la crise sociale amplifiée par la crise sanitaire. Bobigny met ainsi en place des « paniers solidaires » composés de produits de qualité pour les seniors isolés, les familles en situation de précarité économique, les personnes en hébergement d'urgence et les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapée. Une plate-forme téléphonique (01 41 60 97 30/97 31) permet de garder un lien social et d'identifier les publics pouvant bénéficier de la distribution de cette aide alimentaire. **K. N.**

En bref

Hommage à Gisèle Halimi reporté

Prévu le 7 novembre salle Pablo-Neruda, l'hommage de la Ville à Gisèle Halimi, décédée le 28 juillet dernier, est reporté en raison du confinement. Un report qui ne doit pas ralentir la volonté « de s'inscrire dans son héritage en poursuivant la lutte », souligne Claire Dupoizat, adjointe au maire déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes. *Notamment en communiquant autour de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre prochain. Des violences qui augmentent en période de confinement ».*

★ Numéros utiles : 39 19 (violences femmes infos) et 119 (urgence enfance en danger).

Recherche assistante maternelle

L'association Sœur Emmanuelle (Asma) recrute une assistante maternelle (AM) agréée pour sa crèche familiale située 6-10, rue Perron à Bobigny. L'AM accueille à son domicile les enfants confiés par la crèche et participe aux temps de regroupements hebdomadaires dans les locaux de la crèche. De façon exceptionnelle, l'assistante maternelle d'astreinte peut être sollicitée pour des accueils jour/nuit. Poste à temps plein qui nécessite d'habiter à vingt minutes maximum à pied de l'établissement.

★ Envoyer CV et lettre de motivation à Bénédicte Maupeu, cheffe de service de la crèche, au 6, rue Perron – 93000 Bobigny ou par mail : bmaupeu@asmae.fr.

Conseil municipal

Initialement prévu le 5 novembre, le conseil municipal se tiendra le jeudi 19 novembre à 19 heures, en visioconférence.

★ Il sera diffusé en direct sur bobigny.fr

Impression solidaire

Pendant la période de confinement, une aide nouvelle est proposée par la Ville aux étudiants bobyniens qui ne disposent pas de moyens de reprographie. Il s'agit de « l'impression solidaire » en noir et blanc de documents nécessaires à leur enseignement. Il suffit d'envoyer les fichiers au format Word, Excel ou PDF par mail à etudiants.sru@ville-bobigny.fr. Les étudiants peuvent ensuite venir récupérer leurs documents à l'accueil de l'hôtel de ville, sur présentation de leur carte d'étudiant.

ÉCONOMIE

Annuaire électronique des commerces

POUR MAINTENIR UNE ACTIVITÉ pendant le confinement, les commerces de bouche notamment ont mis en place la vente à importer. Face aux attroupements constatés aux abords des magasins, le gouvernement a renforcé les restrictions d'ouvertures pour Paris et sa petite couronne. Les activités de livraison et de vente à emporter sont désormais interdites de 22 heures à 6 heures du matin. Pour connaître l'ensemble des commerces ouverts de 6 h à 22 h à Bobigny, la municipalité a mis en place un annuaire électronique accessible sur bobigny.fr ou via le QR code ci-contre.



COVID-19

Dépistage gratuit à Pablo-Picasso

LE CENTRE DE DÉPISTAGE itinérant organisé par l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, en partenariat avec l'AP-HP, s'est installé à la gare routière Pablo-Picasso, mardi 10 novembre dernier. Pendant toute la journée, une équipe de quinze professionnels a ainsi enchaîné les tests gratuits et sans

ordonnances. « *Nous sommes capables d'assurer 1 000 tests à la journée*, précise Redwan Rezzak, coresponsable des opérations extérieures du projet Covisan. *Nous sillonnons ainsi toute l'Île-de-France, en nous rendant notamment dans les territoires moins pourvus en laboratoires, afin de les désengorger.* »

Deux tests sont proposés : l'antigénique réservé aux asymptomatiques avec un résultat délivré en trente minutes, et le PCR pour les personnes symptomatiques ou en cas contact. **S. C.**



CULTURE

Biblio-drive et poursuite des cours au conservatoire

LE BIBLIO-DRIVE est de retour au moins jusqu'au 1^{er} décembre. En raison de la crise sanitaire, les bibliothèques municipales sont obligées de fermer leurs portes au public, mais les lecteurs peuvent encore emprunter des livres en les commandant directement sur le site bobigny.fr (rubrique bibliothèque) ou en téléphonant les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 10 h à 17 h au 01 48 95 20 56. Le retrait se fait à la bibliothèque Elsa-Triolet, les mercredis et samedis de 10 h à 18 h sur rendez-vous. Les bibliothécaires mettent par ailleurs à disposition des enseignants qui le souhaitent des malles de livres avec une sélection de documents à définir. Il est également

possible de réserver des titres en multiples exemplaires pour les élèves. Le dépôt peut se faire sur place si l'enseignant n'a pas la possibilité de se déplacer.

Du côté du conservatoire, les cours des cycles 1 et 2 s'organiseront en distanciel à partir du 16 novembre; seuls les cours pour les Cham, les 3^{es} cycles, les cycles de professionnalisation et de préparation au concours des écoles supérieures se feront sur place. À partir du 18 novembre, des professeurs interviendront en outre dans les centres de loisirs Valbon, Éluard, Jaurès et Fratellini, les mercredis et vendredis après 17 h, pour des cours d'initiation aux instruments du monde.

Frédérique Pelletier

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La balayeuse Ravo en action

Focus sur cette balayeuse aspiratrice silencieuse et 100 % sans émissions, dont la Ville s'est récemment équipée pour ses interventions de voirie.

PREMIERS TOURS DE PISTE, mercredi 4 novembre dernier, pour la balayeuse modèle Ravo 100 % électrique dont s'est récemment équipée la ville de Bobigny, première collectivité en France à l'utiliser. Les équipes de la voirie désormais formées ont ainsi débuté leur tournée avec cette balayeuse aspiratrice autoportée silencieuse et 100 % sans émissions, fabriquée par le seul groupe industriel français Mathieu-Fayat. Ce nouveau véhicule que certains Balbyniens ont pu découvrir lors de la Fête du développement durable, le 26 septembre dernier à Jean-Rostand, a comme principal atout son silence, qui le rend notamment idéal pour les interventions matinales, respectant ainsi le bien-être des habitants. Pour acquérir cette balayeuse, d'un montant de 418 000 € (HT), la Ville a investi en fonds



propres 137 691 € (HT), bénéficiant d'autre part de subventions de l'État avec la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour 42 109 € (HT), de la métropole du Grand Paris avec le Fim (Fonds d'investissement métropo-

litaïn) pour 119 100 €, et de la même somme en provenance du Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication). Cet achat est une première étape qui en appelle d'autres, dans le

sens où la municipalité compte prioriser l'énergie propre à l'occasion du renouvellement de son parc roulant, d'ailleurs déjà doté de deux véhicules utilitaires électriques, et de bientôt cinq supplémentaires.

Sébastien Chamois



Le sport comme moteur

MEHDI CHAFIK Tout juste titulaire d'un Master 2 en management du sport, mais déjà fort de belles expériences professionnelles, le Balbynien plaide pour que chacun bénéficie des bienfaits des activités physiques.

On a l'impression que rien ne trouble Mehdi Chafik, qu'il passe les obstacles comme ça, naturellement. Arrivé à Bobigny avec sa mère du Maroc, où il est né en 1991, le jeune homme parle d'une intégration très rapide dans la ville. « Mon enfance au Maroc a été classique, à jouer dans la rue avec les copains et participer à de nombreuses fêtes de famille le week-end. Puis ma mère a décidé de venir en France et j'ai dû quitter une grande partie de ma famille et de mes connaissances. Mais je me suis très rapidement habitué à ma nouvelle ville, je me suis tout de suite fait des amis », raconte le Balbynien de Paul-Éluard, qui a suivi sa scolarité au collège Pierre-Sémard, puis au lycée Louise-Michel, où il a décroché un bac économique et social. Le garçon d'alors est très tourné vers le sport et pratique le foot, le badminton, la natation et le tennis au sein de l'ACB. Après son bac, le jeune homme passe deux années en sociologie à Marne-la-Vallée. « C'était vraiment intéressant,

j'ai beaucoup appris sur les milieux sociaux et la manière dont ils peuvent influencer les comportements. Cela m'a aidé à comprendre et à accepter l'autre », fait valoir Mehdi. Mais un prof finit par le décourager, à force de répéter à ses étudiants qu'il y a très peu de débouchés avec un diplôme de socio.

Auprès des prisonniers

Le voilà qui décide de changer de braquet et cherche une formation qui pourrait le relier à sa passion. Ce sera finalement une licence de Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps), sur le campus balbynien de l'université Paris-XIII. « J'ai pu y tester une vingtaine de sports, qu'ils soient collectifs, de combat ou encore tournés vers le bien-être. Cela a élargi mon horizon ! » assure celui qui a ensuite obtenu, à Créteil, un Master 2 de management du sport, centré sur l'organisation d'événementiels, de gestion des partenariats, etc. Avant cela, il avait eu l'occasion de travailler comme éducateur

« Au-delà d'un moment de défoulement, les valeurs du sport permettent de réapprendre des règles sociales, comme le respect ou l'écoute »

sportif au sein de plusieurs écoles élémentaires à La Courneuve, à Drancy, à Paris et à Versailles. Mehdi est également intervenu à la maison d'arrêt de Poissy (Yvelines), toujours en tant qu'éducateur sportif. Les détenus y pratiquent principalement la musculation, des sports de raquette en intérieur (badminton, tennis de table) et du foot en extérieur. « Au-delà d'un moment de défoulement, les valeurs du sport leur permettent de réapprendre des règles sociales, comme le respect ou l'écoute, pour faciliter leur réinsertion », confie l'habitant de Paul-Éluard.

Sensible au handicap

Dans le cadre de son Master 2, il a effectué un stage qui l'a beaucoup marqué, au sein d'un club omnisports, l'ASPTT de Périgueux, en Dordogne. « J'ai énormément aimé la région, où règne une vraie convivialité. Je ne connaissais personne en arrivant, heureusement, je vais facilement vers les autres. J'y étais chargé de développement, pour mettre en place des activités, pour les licenciés, les bénévoles et les dirigeants. Ce fut riche et très prenant, je me sentais très utile », explique le Balbynien. Il évoque un « souvenir mémorable » : l'organisation au sein du club d'une journée portes ouvertes sur la thématique du handicap. Une question à laquelle Mehdi est sensible, notamment depuis une expérience dans une école parisienne où il a été en contact avec des enfants autistes. « Je m'adaptais à eux en utilisant des mots simples, en répétant souvent les consignes et en étant attentif à ce qu'ils ne se fassent pas mal. Et les autres enfants étaient très protecteurs avec eux. Cela développait la socialisation dans les deux sens. Je communiquais aussi régulièrement avec les parents pour connaître la psychologie de leur enfant », souligne le jeune homme, persuadé qu'il faut absolument intégrer ces enfants avec les autres et ne pas les cantonner dans des créneaux spécifiques. Ses études terminées, Mehdi est maintenant à la recherche d'un travail : « C'est vrai que je n'ai pas encore eu l'occasion de travailler en Seine-Saint-Denis pour le développement du sport pour tous, mais ça viendra ! Je serais en tout cas très motivé pour apporter au territoire où j'ai grandi, d'autant qu'il a des choses à faire valoir sportivement. »

Daniel Georges
Photo : Sylla Grinberg



Le CPS Aimé-Césaire pratique des tests de dépistage PCR et la vaccination contre la grippe.



L'urgentiste Christophe Prudhomme dénonce un manque criant de moyens à l'hôpital Avicenne.

COVID-19

La médecine face à la deuxième vague

Le coronavirus en France est toujours en pleine expansion. À Bobigny, l'hôpital Avicenne, le centre polyvalent de santé Aimé-Césaire et la médecine de ville se mobilisent pour faire face à cette nouvelle phase de contamination. Et demandent plus que jamais à chacun de respecter les fameux gestes barrières.

« Le moral n'est pas au beau fixe, c'est le moins que l'on puisse dire, et cela dure depuis le mois de mars. Entre la première vague et ce que nous vivons maintenant, la situation n'a pas changé : nous manquons de lits et de moyens humains. Va-t-on revivre les mêmes choses qu'au printemps dernier ? » se demande Lucie Branco, infirmière aux urgences d'Avicenne depuis dix ans. Celle qui est également secrétaire générale de la CGT-Avicenne ajoute que le personnel est fatigué : « Nous

arrivons certes à poser des jours de congé, mais ceux-ci ne sont pas vraiment récupérateurs. Car c'est compliqué de se détendre même quand on ne travaille pas : on parle de la Covid-19 partout et tout le temps ! » Et pour cause : la situation épidémiologique continue de se dégrader, avec une très forte augmentation des indicateurs nationaux, qui montrent une importante accélération de l'épidémie de Covid-19 sur l'ensemble du territoire. Les nombres de nouveaux cas confirmés, de cas confirmés dans les établissements d'accueil pour personnes âgées, de nouvelles hospitalisations et de nouvelles admissions en réanimation - ainsi que les décès pour Covid-19 - sont en très nette augmentation.

“TOUSANTICOVID” Pour retracer les chaînes de contamination

Application dite de *contact tracing*, “TousAntiCovid” est une mise à jour de “StopCovid”, enrichie par l'accès à des informations factuelles et sanitaires sur l'épidémie. Elle utilise le signal Bluetooth d'un téléphone pour détecter un smartphone à proximité et ainsi établir de manière anonyme que plusieurs personnes se sont croisées. L'application prend en compte les contacts à moins d'un mètre pendant au moins quinze minutes. Les autres utilisateurs avec qui la personne malade est restée en contact prolongé durant sa période de contagiosité sont ainsi avertis par une notification. Elle permet donc à l'utilisateur d'être alerté ou d'alerter les autres en cas d'exposition à la Covid-19. Cette application est respectueuse de la vie privée des utilisateurs : elle ne stocke que l'historique de proximité d'un téléphone mobile et aucune autre donnée.

Situation critique à Avicenne

Un flux continu qui contribue à saturer progressivement les lits d'hospitalisation et ceux dédiés à la réanimation. Tel est le constat de Frédéric Adnet, chef des urgences de l'hôpital Avicenne et du Samu 93, qui constate l'arrivée quotidienne de 10 à 15 personnes contaminées, au lieu de 5 ou 6 il y a un mois. Des malades qui ont un profil similaire à ceux de la première vague : plutôt des personnes



Même si la deuxième vague de contamination est bien là, le centre polyvalent de santé fonctionne normalement.



Comme quatre autres généralistes, le docteur Yassine Hilal reçoit ses patients à la maison de santé Makeba, créée début 2015.

Le CPS Aimé-Césaire mobilisé

Ouvert du lundi au samedi matin, le centre polyvalent de santé fonctionne normalement pendant cette crise sanitaire. Tous les médecins, y compris les dentistes, poursuivent leurs activités normalement et demandent à leurs patients de continuer à venir se faire soigner, en n'oubliant pas de remplir au préalable leur attestation de déplacement. La structure pratique par ailleurs des tests de dépistage PCR et la vaccination contre la grippe (150 réalisées depuis un mois) : celle-ci est d'ailleurs vivement recommandée, afin d'éviter un télescopage des deux maladies. Enfin, depuis le 9 novembre, le CPS applique à nouveau le dispositif Covisan, qui permet de casser les chaînes de transmission en identifiant, accompagnant et proposant une démarche de prévention au plus grand nombre de personnes potentiellement contaminantes et à leurs contacts.

âgées ou atteintes de maladies chroniques. Décréter un nouveau confinement était-il une bonne idée ? « Il était de toute façon indispensable de faire quelque chose. Il s'agit d'un confinement plus léger que le précédent, on saura assez rapidement s'il est efficace. Mais je crois qu'il ne fallait pas non plus casser l'économie, car un pays qui ne va pas bien économiquement ne va pas bien non plus sur le plan de la santé », souligne le professeur. « Je pense que la situation est pire que lors de la première vague, pour plusieurs raisons, assure pour sa part Lucie Branco. Notamment parce que toute la France est touchée : nous ne pouvons donc pas attendre cette fois de renforts d'autres régions. Et il nous faut accueillir tous les patients atteints d'autres pathologies, dont les opérations avaient été repoussées lors de la première vague. On ne peut plus attendre pour eux ! » L'infirmière et le professeur Adnet insistent pour demander à chacun de respecter les gestes barrières. De son côté, Christophe Prudhomme, médecin urgentiste et militant CGT au Samu 93, dénonce un manque criant de moyens : « Cette épidémie ne devrait pas

être insurmontable si notre système de santé était performant. Mais on a fermé tellement de lits dans le département ! Et nous n'obtenons jamais les recrutements que nous demandons. Conséquence : il nous faut maintenant déprogrammer des opérations de patients qui ont parfois des pathologies très graves. »

La médecine de ville en première ligne également

La maison de santé Makeba, installée au centre-ville, regroupe cinq médecins généralistes, une sage-femme, trois infirmières, ainsi que trois spécialistes à temps partiel : un rhumatologue, un gynécologue et un pédiatre. La structure médicale s'organise au mieux, en séparant les flux. « Notre activité est actuellement très importante, d'autant que nous pratiquons aussi des tests, environ 200 par mois, afin de soulager le CPS et les laboratoires. Un quart d'entre eux se révèlent positifs. Nous faisons beaucoup de pédagogie et incitons les personnes positives à s'isoler, mais c'est compliqué dans ce quartier, avec des appartements souvent exigus. En tout cas, nous faisons une enquête sur leur entourage et les suivons ensuite pendant plusieurs jours », explique le docteur Yassine Hilal, qui exhorte chacun à respecter le confinement : « Cette épidémie implique des changements d'habitude. Ne vous faites pas inviter et n'invitez personne chez vous ! Et en cas de symptômes, contactez votre médecin traitant. » Il est par conséquent crucial que chaque personne présentant des symptômes évocateurs de la Covid-19, même légers, adhère à la stratégie « Tester-Alerter-Protéger » : s'isoler, porter le masque, réduire les contacts au strict minimum et réaliser un test diagnostique dans les plus brefs délais. L'utilisation des outils numériques (TousAntiCovid, lire encadré) est également recommandée pour renforcer les mesures de contact tracing et d'isolement rapide. Ces mesures individuelles, couplées aux mesures collectives, sont autant de moyens permettant actuellement de freiner la circulation du virus.

Daniel Georges
Photos : Sylla Grinberg
et Stéphanie de Boutray

En chiffres

60 % c'est actuellement le taux d'occupation des lits de réanimation de l'hôpital Avicenne

11 jours, c'est la durée moyenne pendant laquelle les patients restent en réanimation

250 tests PCR réalisés en moyenne chaque semaine au CPS Aimé-Césaire

33 % de tests positifs, c'est le taux constaté au CPS Aimé-Césaire

Propreté Bobigny

01 70 32 42 00 ou 0 800 093 001

(appel gratuit à partir d'un poste fixe).

Encombrants

Calendrier et secteurs de ramassage sur la carte interactive geodechets.fr

Carnet**Mariages**

- Nasr-Eddine Mezouaghi et Houda Raqabli
- Khalid Douzi et Khadija Gaziri

Décès

- Yamina Wahiyah épouse Mimouni • Fatma Bessam épouse Ouaz • Phraim Bouaziz • Messaoud Tibbeche • Bernard Bataille • Djamel Djeddi • Hacra Bingolbali veuve Sonmez • Margherita Centofante veuve Guagliardo • Cédric Gabourg épouse Vello • Mauricette Delaitre • Taous Rahmani Veuve Rahmouni • Thérèse Smets épouse Lobjeois • Mobido Koné • Mustapha Benmoussa • Gaudenzia Piervincenzi veuve Bocchini • Gilberte Chauvet veuve Beauvois • Léo Fioletti

Naissances

- Elijah Bah • Anes Belabed • Darius Big
- Ibrahim Diouce • Ahmed-Zeyd El Bachir
- Noam Hachmi • Naveena Kathes
- Mohammad Khan Darell Loba • Austin Ezekiel • Nour Ouadi • Keira-Louisa Yuma Mbuyu

Petites annonces

Adressez votre annonce à bonjour.bobigny@ville-bobigny.fr
ou par courrier à **Bonjour Bobigny : 9-19, rue du Chemin-Vert - 93 000 Bobigny**

★ **VTT HOMME**, servi une fois, prix intéressant.

Tél. : 01 48 30 25 08.

★ **LIT PARAPLUIE BÉBÉ** de 0 à 3 ans de couleur bleu marine, neuf, prix : 20 € à débattre. Bainoire bébé, prix : 5 €. Peigne à lisser professionnelle de marque Surker, prix : 15 €. Deux fers à lisser, un de marque Remington et l'autre de marque Vidal Sassoon, prix : 10 €. Ensemble de six accessoires manucure-pédicure de marque Calor rechargeable, prix : 20 €. Grand faitout compatible four de marque Satoshi, prix : 20 € à débattre. Lot de soutien-gorge neufs noirs, taille 110 C, prix : 10 €. Deux abat-jour neufs de couleur grise pour lampe de chevet, prix : 5 €.

Tél. : 06 95 90 4 62 ou 09 50 55 73 69.

★ **ENSEIGNANT DE MATHÉMATIQUES** vous propose soutien et encadrement personnalisés en mathématiques et/ou physique-chimie de la 6^e à la terminale. Également un accompagnement pour la préparation aux examens du bac, du brevet et BTS.

Tél. : 06 14 48 08 26.

★ **GRANDE ARMOIRE** à démonter sur place, bon État, prix : 50 €. Poussette avec habillage pluie en bon État, prix : 40 € à débattre. Tapis de course (Weslo) prix : 150 € à débattre. Lots de vestes, manteaux, blousons cuir, impers, occasion et neufs, pour hommes et femmes, taille M, XL et XXL, prix de 5 à 20 €.

Tél. : 06 60 21 66 32.

★ **PETIT FRIGIDAIRE**, 80 x 60 x 50 cm, prix : 80 €. Micro-ondes blanc, prix : 35 €. Congélateur 5 tiroirs, 90 x 70 x 65 cm, prix : 95 €. Booster de démarrage voiture, prix : 100 €.

Climatiseur mobile beige, deux éléments, prix : 400 €. Four micro blanc, prix : 60 €. Téléviseur cathodique, prix 55 €. Vélo enfant, prix : 55 €. Vélo adulte H/F, prix : 110 €.

Tél. : 07 53 64 28 57.

★ **TÉLÉVISION** de marque Panasonic, 60 cm, prix : 50 € à débattre. TV de marque Clayton, 80 cm, prix : 50 € à débattre.

Tél. : 01 48 31 29 54.

★ **PEUGEOT 508 GL**, bleu ciel, année 1987, 126 000 km, essence, 7 CV fiscaux, prix : 2700 € à débattre.

Tél. : 06 01 40 0615.

Bonjour Bobigny propose un service gratuit de publication de petites annonces réservé aux particuliers. Chaque annonce est diffusée sous la responsabilité exclusive de son auteur. Celui-ci certifie qu'elle est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur, et respecte les droits des tiers. Les annonceurs doivent fournir au moment du dépôt de leur annonce leur nom, prénom et adresse.

Permanences**Conciliateur de justice**

- Mardi 24 novembre de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 45 en mairie. Inscriptions obligatoires au 01 41 60 93 93.

Écrivain public

Rendez-vous au 01 41 60 93 93.

Association Femmes relais :

- Mardi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de proximité Émile-Aillaud.

Association Juris secours :

- Lundi de 8 h 45 à 11 h 45 à l'hôtel de ville.
- Mercredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de proximité Jean-Racine.
- Jeudi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30 à la mairie de proximité Joseph-Epstein.

Droit au logement**Association Léo-Lagrange :**

- Mercredi 18 novembre de 9 h à 12 h à Chemin-Vert. Mercredi 25 novembre de 9 h à 12 h à la mairie annexe Émile-Aillaud. Sur RDV au 01 70 32 43 15.

Adil 93 :

- Mardis 17 et 24 novembre de 9 h à 12 h à l'Hôtel de ville (sans RDV dans la limite de dix personnes).

Adresse utile

- **Hôtel de ville**
31, avenue Salvador-Allende : 01 41 60 93 93

TRIBUNES**ÉLUS DE POUR BOBIGNY/ÉLUS DE RÉINVENTONS BOBIGNY (Re)confiné.e.s mais uni.e.s et solidaires !**

La situation sanitaire s'est fortement dégradée ces dernières semaines et les autorités ont donc décidé de reconfiner « partiellement » le pays pour limiter la propagation de la Covid-19. Le gouvernement alimente le flou et multiplie les mesures contradictoires : favoriser à tout prix l'activité économique mais couper l'herbe sous le pied des commerces non alimentaires, au profit des grands groupes ; affirmer l'importance de la continuité pédagogique en laissant les écoles ouvertes mais fermer les bibliothèques et les librairies et assécher le monde de la culture. La situation des hôpitaux ne s'est pas arrangée depuis le printemps dernier et désormais les applaudissements de 20 h se transforment en cahiers de revendications pour les hôpitaux. Les prochaines semaines indiqueront si ces dernières mesures auront un effet sur l'épidémie ou s'il faudra renforcer le confinement pour faire baisser le nombre de morts et d'hospitalisations.

Sans attendre, la majorité a souhaité réagir de manière adaptée, en maintenant le service public communal et protégeant au mieux ses agents, en distribuant des masques pour les adultes et pour les enfants, en favorisant les opérations de dépistage, notamment grâce au travail formidable du centre de santé Aimé-Césaire. Une attention particulière a été portée aux plus vulnérables, notamment les personnes âgées, grâce au portage de colis alimentaires et au développement de petits services à domicile. Un bel élan de solidarité s'est à nouveau levé du côté du tissu associatif, en lien avec la municipalité. Des citoyens ne.s ont rejoint la « coordination solidaire » lancée par les élu.e.s pour donner de la force à nos valeurs. Nos valeurs, ce sont l'entraide, la solidarité et l'intérêt général. Confiné.e.s mais uni.e.s et solidaires, voilà notre mot d'ordre !

ÉLUS DE BOBIGNY, ENSEMBLE

La tribune des élus de Bobigny ensemble ne nous est pas parvenue.



© Sylla Gröberg

Petit quiz sur le Magic Cinéma récemment démoli

Pourquoi le Magic Cinéma s'est-il installé au centre commercial Bobigny 2 ?

La MC93, créée en 1980, abritait déjà une salle de cinéma. Pour des questions de commodités, le directeur proposa qu'à Bobigny, un lieu soit véritablement dédié au cinéma. La municipalité porta son choix sur les espaces désaffectés de l'ex-UGC de Bobigny 2 et les rénova. Le Magic Cinéma, salle Art et essai, vit le jour en 1987.

Qui fut l'invité inaugural du festival Théâtres au cinéma en 1990 ?

Peter Brook, comédien, metteur en scène et cinéaste britannique né en 1925 à Londres. Parmi ses très nombreuses mises en scène, *Le Mahabharata* en 1985. Côté 7^e art, le réalisateur de *Sa majesté les mouches* dit un jour ne pas se considérer comme un cinéaste à part entière : « *Je n'ai pas encore fait un film que j'aime.* » Convaincue au contraire de son inventivité au cinéma



© David Sraïanton

comme au théâtre, Dominique Bax, directrice du Magic Cinéma, proposa au cinéaste la projection de sa rétrospective à l'occasion d'un tout nouveau rendez-vous, le festival Théâtres au cinéma. Par la suite, Pier Paolo Pasolini, Barbet Schroeder, Raoul Rûiz et Marco Ferreri ont aussi escale à Bobigny.

Qui est le plus balbynien des cinéastes ?

Guy Jacques (1956-2016). Longs et courts-métrages (*Je m'appelle Victor*, *Violetta la reine de la moto*), films publicitaires ou d'animation... Guy Jacques est un touche-à-tout du cinéma. En 2005, l'ancien gamin de l'Abreuvoir choisit de tourner *Ze film* à Bobigny. Pour cette aventure, il associe de nombreux Balbyniens, dont des jeunes de son quartier : figurants, chargés de casting. C'est au Magic Cinéma et pas ailleurs que le cinéaste convia les habitants et l'équipe de tournage pour la première projection de *Ze film*. Une salle pleine à craquer, plongée dans une douce euphorie...

C'était Magic...

Le panneau de lettres roses a fait de la résistance. Un court moment, il a trôné seul, surplombant les gravats du chantier de démolition de Bobigny 2 avant d'être enseveli à son tour. Reste la mémoire de générations de spectateurs qui s'y sont succédé durant des décennies. En 1987, le Magic Cinéma, doté d'une salle de 265 places, ouvre ses portes. Les efforts conjugués de la municipalité et du conseil général pour obtenir la rénovation des lieux ont porté leurs fruits. « *Il fallait faire revenir les gens au cinéma. Les habitants en avaient été privés depuis longtemps. L'objectif était de proposer une programmation tout à la fois diversifiée et exigeante autour de films grand public, films jeunesse, films art et essai en version originale... L'autre enjeu était d'attirer cinéastes et acteurs ici* », évoque Dominique Bax. L'ex-directrice du cinéma n'a rien oublié de la venue d'Omar Charif, ni des appels d'habitants demandant si l'acteur serait bien présent. Tout aussi inoubliables, les rires d'une salle archicomble face au show du comédien Jean-Pierre Marielle, invité à la projection du film de Joël Séria, *Les galettes de Pont-Aven*. Si le festival Théâtres au cinéma, proposant une rétrospective complète d'un cinéaste, a marqué l'identité du Magic, lui conférant une dimension internationale, le cinéma a su aussi bâtir à proximité des partenariats durables : l'option cinéma du lycée Louise-Michel et les cinés-goûters ont été d'importants rendez-vous. Le festival Résonances a, à son tour, ouvert la réflexion sur les problématiques sociétales. Une pluie de récits pourrait à l'infini déplier les souvenirs. En quelques décennies, le Magic a su apporter l'ici et l'ailleurs aux Balbyniens.

Claire Leblanc



© DRK

Santé

Gardez un œil sur la macula

Si des aménagements sont prévus en raison de l'épidémie, les 5^{es} Journées nationales de la macula auront bien lieu du 23 au 28 novembre. Une semaine d'information et de dépistage autour des maladies de la macula, la zone de la rétine située au fond de l'œil, qui permet la vision des détails en éclairage diurne. Baisse d'acuité visuelle, apparition d'une tache centrale, lignes déformées, vision trouble... Autant de symptômes des maladies maculaires, qu'il ne faut pas prendre à la légère. Prendre la pathologie à

ses débuts en allant rapidement consulter un ophtalmologiste, c'est optimiser ses chances de conserver sa vision. Durant toute la semaine, ces personnes pourront justement prendre rendez-vous chez les ophtalmologistes libéraux et hospitaliers participant à l'opération pour bénéficier d'un dépistage*. Pour éviter de surcharger les équipes déjà durement éprouvées par l'épidémie de Covid-19 et limiter les risques de contamination, les personnes asymptomatiques ne sont pas conviées à se faire dépister, comme lors des



© DRK

précédentes éditions. Si les examens révèlent des signes de DMLA, de maculopathie diabétique ou d'une autre maladie de la macula, un bilan plus approfondi sera programmé pour confirmer ou non ce diagnostic. L'autre objectif de cette semaine est d'inciter les patients

atteints d'une maculopathie chronique à maintenir leurs rendez-vous de suivi et à poursuivre leur traitement.

Sébastien Chamois

*Liste sur www.journees-macula.fr ou au 0 800 002 426.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou un établissement d'enseignement ou de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés², déplacements pour un concours ou un examen.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées, le retrait de commande et les livraisons à domicile.
- Consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et l'achat de médicaments.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires ou la garde d'enfants.
- Déplacement des personnes en situation de handicap et leur accompagnant.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative
- Déplacement pour chercher les enfants à l'école et à l'occasion de leurs activités périscolaires

Fait à :

Le : à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

